

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 18/01/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 JANVIER 2024

N° 06-2024

Membres en exercice : 9

Présents : 7 Absents : 1

Représentés : 1 Pour : 8

Contre : 0 Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Vingt Quatre Janvier à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P, KROGSDAHL A,
STEHLE C

Absents excusés : MINAZZO D procuration à THEULE JC

Absents : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Aide financière : participation aux frais d'essence pour Mme Alla ZHURAVLOVA

Le CCAS a la compétence pour octroyer des aides financières en faveur des personnes en situation de difficulté sociale et financière.

M. Moresmau, adjoint au Maire, rappelle qu'une famille de réfugiés Ukrainiens s'est installée sur notre commune et qu'ils n'ont que très peu de ressources.

Régulièrement la mère de famille participe à des cours de français avec un organisme agréé sur la commune de Lodève afin de se familiariser avec la langue française.

Étant donné que peu de transport en commun desservent notre commune, elle utilise son véhicule personnel pour se rendre à Lodève.

Le Conseil Municipal propose d'apporter une aide financière pour répondre aux besoins de mobilité étant donné que cette mère de famille est investie dans cette formation.

Le Conseil entendu l'exposé de l'adjoint au Maire et après en avoir délibéré
Accepte participer aux frais de carburant pour un montant de ...80...€.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le secrétaire de séance,



